

OUTIL DE PLANIFICATION DU FINANCEMENT ET DES SERVICES DU PFV

Planifier à partir d'un point de départ soutenu

AF 2027–2028
RESSOURCE DE SOUTIEN À LA DEMANDE

VOTRE POINT D'ANCRAGE POUR LA PLANIFICATION

Cet outil pratique vise à aider la planification locale des services et du financement PFV pour les familles de vétérans libérés pour raisons médicales. Il présente le cadre commun du PFV, les attentes en matière de financement et les principaux éléments à considérer afin d'aider les CRFM à compléter les différentes sections PFV de la demande pour l'AF 2027–2028, tout en conservant la souplesse nécessaire pour répondre aux besoins locaux.

1 PERSONNEL ET INTERVENANT LOCAUX

- Inclure le salaire de la CFPV ou du CFPV, les CSE et les avantages sociaux.
- Choisir le niveau d'ETP qui correspond à la demande locale, à votre région, aux activités de sensibilisation/réseautage et à la continuité des services.
- Expliquer clairement le rôle et le niveau d'ETP dans la section sur le personnel.

4 PLANIFIER EN FONCTION DES BESOINS LOCAUX

- S'appuyer sur la connaissance locale des besoins des familles de vétérans des FAC libérés pour raisons médicales.
- Indiquer clairement les nouveaux services conçus pour le prochain exercice financier.
- Décrire clairement le besoin cerné, le résultat escompté et le coût total.

2 INVESTIR DANS LE DÉVELOPPEMENT DES CFPV

- Prévoir jusqu'à 1 500 \$ par membre du personnel financé par le PFV pour du perfectionnement professionnel admissible.
- Choisir des activités d'apprentissage qui renforcent directement les services aux familles des vétérans.
- Inscrire tous les coûts liés au perfectionnement professionnel, y compris les déplacements, dans la catégorie PP.

5 CADRE COMMUN, FLEXIBILITÉ LOCALE

- Maintenir le soutien à la transition de Niv. 1 adapté aux besoins au cœur du programme.
- Proposer des ateliers de Niv. 2 ou des mesures de soutien ciblées lorsqu'un besoin local est identifié.
- Offrir les services du PSFM aux familles admissibles au PFV au moyen du processus établi de remboursement et de suivi dans Penelope, et non comme dépense dans la demande du PFV.

3 FINANCER LES ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION

- Prévoir un financement suffisant pour les déplacements afin de maintenir ou d'accroître la visibilité du PFV et la mobilisation des parties prenantes.
- Tenir compte des réalités du territoire desservi.
- Relier les activités à la sensibilisation, à la mobilisation en amont et à l'accès aux services pour les familles admissibles.

6 HARMONISER ET FAIRE ÉVOLUER

- Demander des fonds du PFV uniquement pour les services réservés aux familles admissibles au PFV.
- La croissance est encouragée lorsqu'elle respecte le mandat du PFV et les lignes directrices sur les dépenses admissibles.
- Consulter le Manuel des opérations du PSFMV 2026 avant de soumettre la demande.
- L'équipe nationale du PFV évaluera le plan de services, la dotation, les activités de sensibilisation, les besoins, la saine gestion financière et les opportunités de croissance.

UNE DEMANDE SOLIDE

Maintient la capacité de base • Reflète les besoins locaux des familles de vétérans libérés pour raisons médicales • Renforce les capacités des CFPV • Favorise la visibilité du PFV • Présente des possibilités de croissance réalistes et admissibles.

INSTRUCTIONS POUR INCLURE LA CONFÉRENCE NATIONALE DES CFPV DANS LA DEMANDE

La participation à la Conférence des CFPV est considérée comme une activité essentielle de mobilisation des parties prenantes pour le PFV. Suivez les instructions ci-dessous pour bien inclure cette activité dans votre demande :

1. Inscrire la participation à la Conférence des CFPV comme service de niveau S.O. – Fonctions opérationnelles et soutien administratif à la partie E.4.
2. Inclure une estimation et un descriptif des coûts dans la description.
3. Sélectionner « Oui » pour Déplacements dans la répartition des dépenses.
4. Inclure le montant réel demandé à la partie E.5, sous Déplacements du PFV.